



« Si tu veux que je vive »

Raconter l'affaire Dreyfus en donnant à Lucie Dreyfus la place qu'elle mérite

On a trop souvent oublié, comme l'a fait Roman Polanski dans son film, que Lucie Dreyfus avait toujours combattu pour la défense et la réhabilitation de son mari, le Capitaine Alfred Dreyfus. Non seulement elle s'y employait avec le frère d'Alfred et leurs relations, mais elle lui écrivait chaque jour, lui donnant des nouvelles de l'avancement de sa défense, lui parlant de leurs enfants, l'assurant de son amour et alimentant sa résistance. Le capitaine lui écrivait aussi et dans une de ses lettres il lui disait « Si tu veux que je vive, à toi de faire l'impossible ! Fais-moi rendre mon honneur »

Marie-Neige Coche et Joël Abadie ont adapté cette correspondance et l'ont complétée avec le journal de détention d'Alfred Dreyfus, le *J'accuse de Zola* et des articles de Séverine, une journaliste libertaire et féministe qui, après avoir dirigé *Le cri du peuple* le journal de Jules Vallès après la mort de ce dernier, avait fondé avec Marguerite Durand *La fronde*, un journal très engagé dans la défense de la cause des femmes. Elle, qui se battait pour la défense des opprimés, passa vite d'une méfiance à l'égard de cette famille bourgeoise au soutien de Dreyfus. Elle comprit vite que parce que Juif, il était la victime toute trouvée pour une accusation destinée à couvrir les erreurs et les mensonges d'une hiérarchie militaire profondément antisémite. Le texte nous fait revivre toute l'affaire Dreyfus, de l'accusation à la dégradation, de l'exil à l'Île du Diable, où l'on soumet le Capitaine Dreyfus à des conditions de vie si épouvantables que l'armée espère qu'il se suicidera, jusqu'aux procès et à la réhabilitation. La présence de Séverine évite la monotonie que pourrait faire naître la simple lecture des lettres.

Grâce au travail de la scénographe et costumière, Charlotte Villermet, on passe des salons à la prison et au bagn. La table de salon où écrit Lucie laisse place à la table de métal de la cellule où est enfermé Dreyfus puis se transforme en un lit trop petit, sur lequel on condamne le prisonnier à dormir enchaîné à l'Île du Diable. Les lettres s'accumulent, volent ou sont accrochées à cette table, telles le précieux bagage qui maintient en vie Dreyfus. Il y a aussi de très belles idées dans les costumes. Le blanc de la robe de jeune femme heureuse de Lucie s'assombrit peu à peu jusqu'à devenir un vêtement de deuil. Lors de sa condamnation, Dreyfus arrache ses manchettes et son col blancs comme on lui avait arraché ses insignes d'officier lors de la dégradation. Son costume laissera place à une chemise et un caleçon blanc de bagnard.

La mise en scène d'Eric Cénat met en lumière ce que la victoire de Dreyfus doit à sa femme, leur amour et leur combat commun contre une condamnation ignominieuse. Claire Vidoni, en long imperméable beige incarne une Séverine engagée aux côtés de Lucie. Elle s'avance vers le public pour observer la rencontre du couple, puis raconter les avancées de l'affaire ou écouter, immobile sur un coin du plateau le dialogue épistolaire de Lucie et d'Alfred qu'incarnent Lucile Chevalier et Joël Abadie. Abasourdis par l'accusation puis les coups de massue des verdicts, pensant à une erreur, ils incarnent la résistance de ce couple et leur lutte pour faire éclater l'innocence d'Alfred Dreyfus et lui redonner son honneur et sa dignité.

Une très belle leçon d'histoire, pleine d'émotion, qui garde toute son actualité dans un présent où le mensonge envahit sans vergogne l'espace politique.

Micheline Rousselet

Jusqu'au 26 mars au Théâtre Essaïon, 6 rue Pierre-au-lard, 75004 Paris – les mercredis et jeudis à 19h – Réservations : 01 42 78 46 42 ou essaionreservations@gmail.com – Tournée : du 13 au 17 février au Théâtre Gérard Philipe de Meaux, le 24 mars au Centre Culturel Le Bouillon à Orléans